INSCRIPTION

Enregistrée sous le numéro 11 95 05203 95. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état.

Feuillet d'inscription à compléter et à retourner, accompagné de son règlement à :
AFTLM - **XXe Journée Professionnelle** - Myriam DELVIGNE - Bourg de Monfort - 24200 VITRAC
ou par mail (scanné) : **associationaftlm@gmail.com**

La date limite pour les inscriptions est fixée au 18 novembre 2024.

Nom : .....
Prénom : .....
Centre Hospitalier de : .....
Laboratoire : .....
Fonction : .....
Adresse : .....
.....
.....
Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Adresse personnelle : .....
.....
.....
Email personnel : .....

*Frais d'inscription**

Pour toute précision sur les tarifs, devis, factures, veuillez nous contacter au :
***+33 6 26 42 73 91** (AFTLM) ou **communication@aftlm.com** (préciser en objet votre demande).*

Inscription à titre institutionnel

	Avant le 15/10/2024	*Après le 15/10/2024*
Non adhérent AFTLM	☐ **550 €**	☐ **600 €**
Adhérent AFTLM	☐ **500 €**	☐ **500 €**

Déjeuner offert

Je soussigné(e).....souhaite l'inscription de l'agent ci-dessus référé et demande la transmission d'une convention aux fins de régularisation de la situation administrative et financière de cette action.

À : ..... Le : ..... / ..... / 2024

Signature et cachet de l'établissement :

Inscription à titre individuel

Nous contacter.

* Tout désistement doit se faire par écrit auprès de l'AFTLM, XXe Journée Professionnelle c/o Myriam DELVIGNE, Bourg de Monfort 24200 VITRAC. Après le 15/10/2024, il fera l'objet d'une retenue de 75 % du montant des droits. Il est possible de céder votre droit de participation en nous communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant. Le comité d'organisation ne pourra pas tenir compte des désistements liés aux problèmes de transport (grèves, aléas climatiques).